

# Vivre à La Roquette

ACTUALITÉ - p 3

- Chenilles  
processionnaires

DOSSIER - p 4-7

- Comprendre le Budget

VIE COMMUNALE - p 8-11

- Travaux  
- Transports  
- Ecoles  
- Sécurité

ECO-CITOYENNETÉ - p 14

- Economie circulaire

VIE ECONOMIQUE- p 15

Nouveaux commerces

VIE ASSOCIATIVE - p 16

BONS À SAVOIR - p 17

- Opération «J'embellis  
mon village»

INTERCOMMUNALITÉ p 18

- Fête de la nature  
- Jeu concours SICASIL

[www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)

n° 66

Avril - mai 2015



## MOT DU MAIRE

Chères Roquettanes,  
Chers Roquettans,

Encore un «Vivre à La Roquette» riche en informations. Etant distribué régulièrement dans tous les foyers, le bulletin municipal constitue le lien privilégié entre la municipalité et les administrés. Il doit donc répondre à plusieurs exigences :

- Etre le témoin de la vie de la commune, vie associative, économique, fêtes et animations.

- Constituer un outil pédagogique pour aider à comprendre les enjeux communaux (ex : le budget dans ce N°) ou environnementaux (ex : les déchets dans le N° 65)

- Donner les informations sur les actions municipales, sans se transformer en outil de valorisation personnelle des élus (photos à toutes les pages...)

C'est ce que nous essayons de faire à chaque numéro, réalisé entièrement en interne pour des raisons d'économies. N'hésitez pas à y participer, à nous envoyer vos réactions, vos contributions (comme le petit poème de la page 2), VALR est notre journal à tous.

Bonne lecture

Votre dévoué

**André Roatta**  
maire  
Vice-président  
du Pays de Grasse



## COURRIER DES LECTEURS

**Vous avez la parole : mail de R.L.R.P.** (extraits)

«Suite à l'article dans n°65 de Vivre à La Roquette, traitant du débroussaillage, je souhaite exprimer mon humeur. Je fais partie des 79 sinistres contrevenants... Je ne conteste pas le PV, ni la Loi, ni la justification du PPRIF... par contre je conteste la méthode répressive... Je déplore l'absence de pédagogie de l'ONF... je ne savais pas "quoi faire".... et je ne sais toujours pas ! L'ONF contacté répond: «si on doit voir tout le monde....». Une attitude bien plus efficace eût été une visite technique sur le terrain (quitte à être verbalisé en même temps), pour expliquer ce qu'il faut faire, ce qui n'aurait pas pris plus de temps aux agents.»

**NDLR :** Nous partageons totalement cet avis.

Intégralité du texte sur le site internet de la commune.

**ALIX ORTEGA**

## ILS SONT FORMIDABLES CES ROQUETTANS !

Cette jeune Roquettane de 28 ans a déjà un parcours impressionnant. Diplôme de vétérinaire en poche, elle s'est spécialisée dans la conservation des animaux sauvages et l'étude de leur comportement. Elle s'est occupée de fauves à Madrid et à St Jean Cap Ferrat, elle a étudié le comportement des singes au centre de primatologie de Strasbourg. Puis c'est à Kinshasa au Congo qu'elle a œuvré au sanctuaire de sauvegarde des bonobos. Elle a passé un an au Gabon à secourir des chimpanzés et des gorilles victimes du braconnage.

Alix fait penser à Diane Fossey, célèbre éthologue américaine qui a consacré sa vie à la protection des grands singes, retracée dans le film «Gorilles dans la brume». Elle est passionnée et très déterminée. Elle a passé trois années à préparer, avec son compagnon Yannick Lau, un tour du monde en 365 jours au cours duquel ils séjourneront dans 19 pays sur les 5 continents. Ils sont partis le 1<sup>er</sup> mars direction le Costa Rica.

Vous pourrez suivre leur périple sur le site [www.365aventures.com](http://www.365aventures.com) qui détaille leur programme au quotidien.

**Bon voyage Alix !**



Alix avec un bonobo au centre de réhabilitation Lola ya bonobo

## Le coin des poètes

### DING ! DONG !

Oyez ! Oyez ! Bonnes gens !  
Par le pont d'Avril, en cheminant jusqu'à  
Rome des cloches ailées vont passer.  
A la volée : Ding ! Dong ! Dong !  
Des œufs, des lapins, des poules chocola-  
tés autant qu'enrubannés vont chuter. A deux pas de nos nids.  
Par ce tintamarre, les enfants alertés dans l'herbe vont chercher ces  
douceurs bien cachées.

Le cœur en fête nous crierons à l'unisson «Joyeuses Pâques»  
à cette résurrection du bonheur.

Philippe Borodine



## Recommandations face aux chenilles processionnaires



© JOVO - Fotolia.com

Les chenilles processionnaires sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver à l'issue duquel elles forment des processions avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose.

### 1. Les risques sanitaires chez l'humain et chez l'enfant en bas âge

Les poils des chenilles processionnaires contiennent une toxine urticante et allergisante, à l'origine d'irritation cutanée, oculaire ou respiratoire chez les personnes séjournant dans les lieux infestés. Ces chenilles, lorsqu'elles sont agressées, dispersent au gré du vent leurs poils, qui par des crochets peuvent s'accrocher aux habits ou à la peau. La démangeaison provoquée par les crochets incite à se gratter, et ainsi à faire éclater les poils, libérant la toxine.

#### L'ARS Paca recommande au public

- d'éviter la fréquentation des zones à proximité des pins infestés, de porter des vêtements couvrants si l'on se rend malgré tout dans ces zones.
- de ne jamais manipuler les chenilles et les nids.
- de ne jamais balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants.

- d'éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.
- de ne pas faire sécher le linge à l'extérieur près de pins infestés et par grand vent.
- d'éviter de tondre les pelouses sous les arbres infestés. En cas de contact, les poils urticants se fixant sur les cheveux et les vêtements, il est recommandé de :
  - prendre une douche tiède avec lavage soigneux des cheveux au shampooing,
  - changer de vêtements et laver les vêtements contaminés au-dessus de 60°C.

### Précaution importante chez les enfants en bas âge

Dans le cas où un enfant en bas âge aurait porté une chenille à la bouche, il est important de consulter immédiatement le service des urgences.

### 2. Les risques sanitaires chez l'animal

Les chenilles processionnaires sont très dangereuses pour l'animal qui peut facilement entrer en contact avec les poils urticants en léchant ou mordant des chenilles. La toxine peut alors provoquer des dégâts irréparables tels que la perte de la langue (pouvant entraîner la mort par impossibilité de s'alimenter), ou de l'œil, par nécrose.

### Pour protéger vos animaux, le Conseil régional de l'ordre des vétérinaires Paca-Corse recommande

- d'éviter de frotter mais laver à grande eau.
- si la contamination s'est produite, de faire appel d'urgence à son vétérinaire.
- dans tous les cas, d'éviter de se contaminer soi-même en manipulant l'animal sans précautions (zone abritée du vent, masque, lunettes, gants, etc....).



© Iofio - Fotolia.com

# COMPRENDRE LE BUDGET 2015

Les comptes de la commune (compte administratif 2014) ont été votés par le conseil municipal le 12 février 2015 et sont conformes aux prévisions. L'objectif de ce dossier est de vous donner les éléments pour comprendre à quoi servent vos impôts.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dans le budget de fonctionnement sont regroupées toutes les dépenses engendrées par les services offerts à la population.

### A quoi servent vos impôts ?

Les dépenses de fonctionnement 2014 représentent 5 425 247 € soit une baisse de 2,2 % par rapport à 2013. A noter qu'une provision de 300 000 € avait artificiellement alourdi le budget 2013. Le poste personnel représente 59 % des dépenses et a augmenté de 2,8 % du fait de l'évolution de la grille indiciaire et des embauches nécessitées par les rythmes scolaires et la nouvelle école.

### Comment sont-ils répartis ?

Trois gros postes de dépenses

- l'enseignement qui représente plus du quart des dépenses liées au nombre important d'enfants scolarisés (> à 10 % de la population) ;
- l'administration : 23 % dont les dépenses sont stables ;
- l'entretien des bâtiments et des voiries.

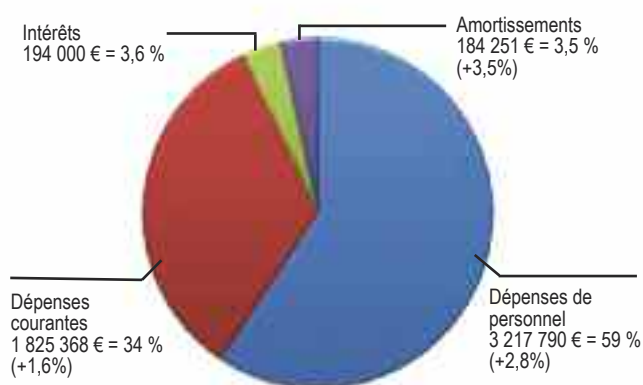
A noter l'augmentation importante du poste «sports – jeunesse» (+ 58 %), liée aux prestations des associations pour les activités des rythmes scolaires, plutôt que d'embaucher du personnel. Pour des raisons de transparence, le poste T.A.P. sera transféré dans les charges de personnel en 2015.

### D'où viennent les recettes ?

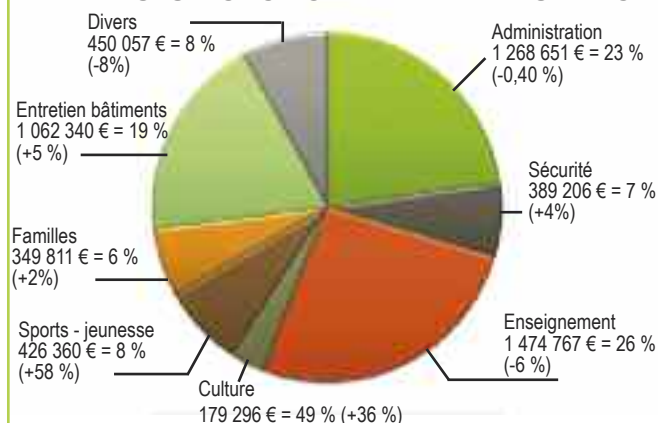
Les recettes représentent 5 823 163 €, en baisse de 3,2 % (- 190 000 €). Les taxes locales (Taxe d'Habitation – Taxe Foncière) ne représentent que la moitié des recettes. (à noter qu'à elles seules elles ne couvrent pas les frais de personnel).

A noter aussi les baisses des droits de mutation liées à la crise (-158 000 €), des dotations de l'Etat et du Département (- 65 000 €) et l'augmentation des pénalités SRU (+ 21 000 €).

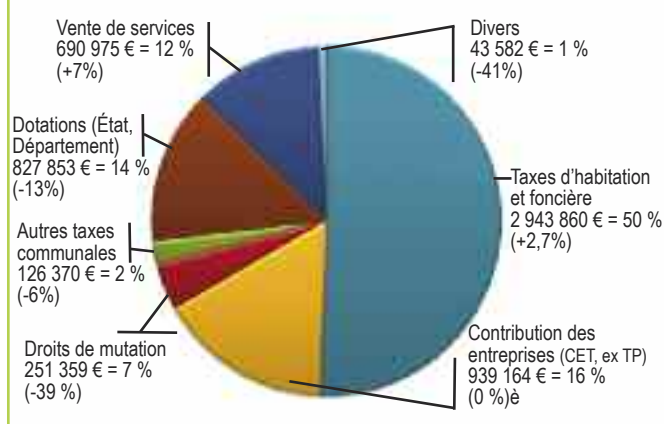
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## DÉPENSES FONCTIONNEMENT PAR SERVICE



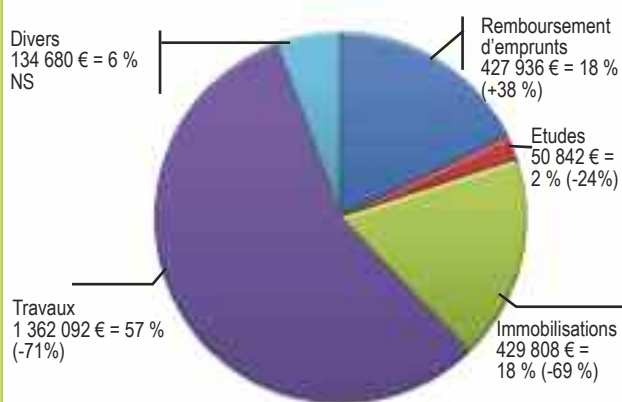
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



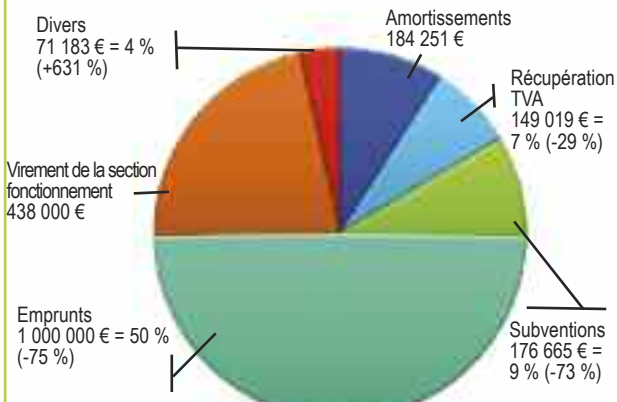
Le désengagement de l'Etat, conjugué avec la hausse des frais imposés par la mise en place des rythmes scolaires, représentent un sujet d'inquiétude majeur pour l'équilibre à venir des finances municipales. Malgré cela, les taux des taxes foncières et d'Habitation resteront stables en 2015.

## BUDGET INVESTISSEMENT

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



#### Dépenses d'investissement

Elles représentent 2 405 358 €, soit moins de la moitié du montant de 2013 qui avait été une année exceptionnelle en matière de travaux : école des oliviers, vidéo protection, parkings du cimetière et du village...

Les travaux représentent 57 % des dépenses, les autres gros postes étant les immobilisations et les remboursements d'emprunt.

#### Recettes d'investissement.

La moitié des recettes est constituée par l'emprunt de 1 million € destiné à couvrir la fin des travaux de l'école des oliviers. Pour le reste, plus de 20 % proviennent du virement de la section de fonctionnement, grâce aux économies réalisées, les amortissements, la récupération d'une partie de la TVA sur les travaux de 2011 et les subventions obtenues représentent 510 000 €, soit 25 % des recettes.

## INVESTISSEMENT 2014

Sur les 2,5 millions d'euros d'investissement, les dépenses d'équipement représentent 1,8 millions d'euros. Les principaux travaux effectués en 2014 sont :

- la fin du chantier de l'école des oliviers pour 900 000 € (abords, aménagements, finitions...)
- la première tranche d'aménagement du Chemin des Roques pour 161 000 €
- aménagement des abords de la base de loisirs (piste cyclable...) pour 100 500 €
- acquisition du terrain du parking du village pour 159 000 €
- acquisition du terrain des oliviers jouxtant le parking du village pour 137 000 €
- renouvellement du matériel informatique pour 44 000 €

Notre village continue à s'équiper, se moderniser et à préparer l'avenir par des acquisitions foncières qui sont la clé de toute possibilité de développement.



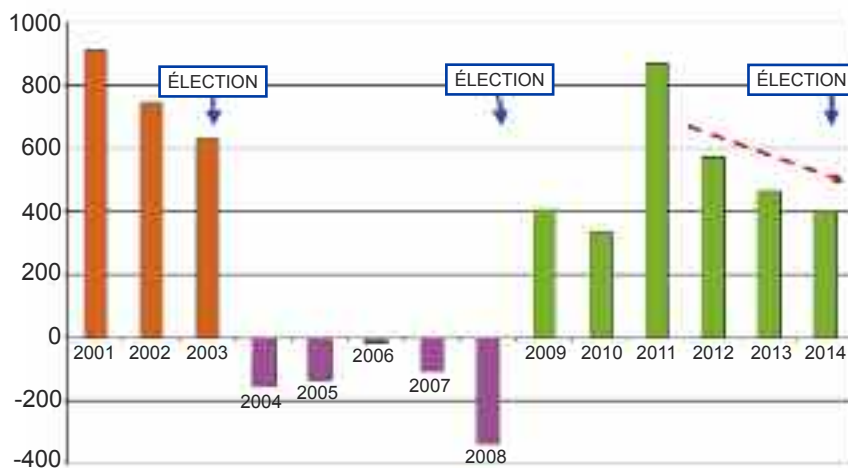
## BUDGET 2015

### La situation

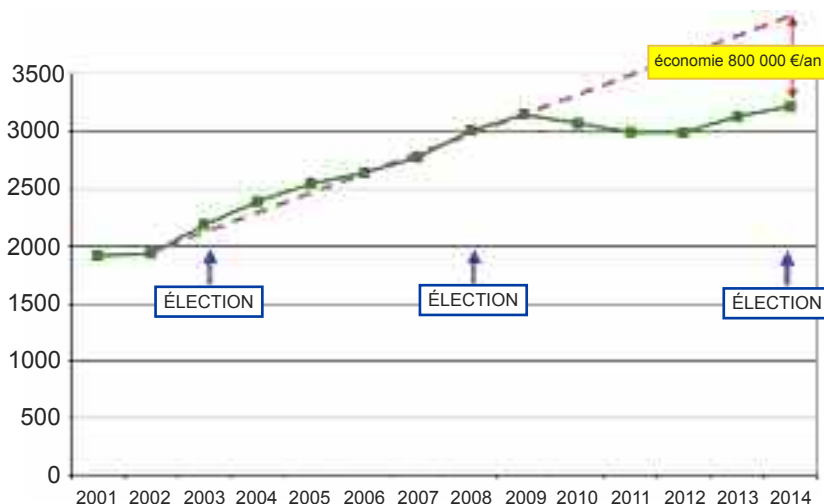
En 2015, la situation financière devrait continuer à se durcir. L'état engendré par la baisse des dotations : de l'Etat (évaluée à - 100 000 €), de Pays de grasse (- 40 000 €), conjuguée avec le coût des rythmes scolaires, qui en année pleine devraient atteindre 150 000 €, va diminuer considérablement notre capacité d'auto financement.

La gratuité des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) est un choix politique, qui permet de proposer à tous les enfants scolarisés, de bénéficier d'activités enrichissantes, sans discrimination de revenus familiaux.

### ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT



### ÉVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL



### Grandes orientations

Le débat d'orientation budgétaire a matérialisé les choix suivants :

- maintenir l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, en particulier de la masse salariale, tout en gardant un niveau de service élevé à la population.
- étaler dans le temps les investissements lourds.
- réduire de facto notre trésorerie.

## PERSPECTIVES 2015

Les recettes devraient donc baisser sensiblement, les dépenses de fonctionnement rester stables. Les dépenses d'investissement seront limitées aux possibilités de financement réduites, soit environ 1 million d'euros. Nous bénéficierons en 2015 d'un remboursement de TVA exceptionnel de 750 000 € lié à la construction de l'école des oliviers, ce qui devrait nous permettre de ne pas avoir recours à l'emprunt et donc de diminuer notre endettement, qui représente 1079 € / habitant, ce qui est la moyenne départementale.

### Principaux travaux prévus en 2015

- réfection de chaussée chemin de Cravesan et enfouissement des réseaux
- fleurissement des abords de la base de loisirs
- déplacement du skate park, réhabilitation des jeux d'enfants

- réhabilitation extérieure Maison Estable
- changement des fenêtres ALSH et école du village
- étude élargissement chemin des Roques
- élargissement des chaussées chemin de l'Ecole Vieille et RD 409 à la sortie du Village

Même s'il est habituel de considérer que l'on paie trop d'impôt, l'important est de comprendre à quoi ils servent. Pour l'équipe municipale, l'impôt doit servir en priorité à entretenir, équiper la commune, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. C'est ce qui est fait depuis 7 ans. Plus de 10 millions d'euros ont été économisés et investis pour moderniser notre commune.

## PAYONS-NOUS TROP D'IMPÔTS À LA ROQUETTE ?

La question nous est souvent posée, en particulier pour la taxe foncière, dont le taux est plus élevé que celui de la taxe d'habitation !!! Qu'en est-il objectivement ?

### La fiscalité communale

Comme vous pouvez le constater en page 4, les recettes communales sont composées pour moitié du produit des taxes foncières et d'habitation et pour le reste de dotations (qui ont tendance à diminuer) et de recettes.

La Roquette présente la particularité historique d'abriter peu d'entreprises et donc de percevoir un niveau de (ex) taxe professionnelle très faible. Exemple : elle représente 899 000 € alors que Mouans Sartoux perçoit plus de 2 713 000 €, soit trois fois plus. La fiscalité repose donc plus spécifiquement sur les taxes payées par les ménages,

d'une base très faible. Résultat, la valeur moyenne de la base de la taxe foncière est de **2125 à Mouans Sartoux**, alors qu'elle est de **1107 à La Roquette\***.

### Des bases faibles, des taux élevés

La faiblesse des bases est liée à plusieurs facteurs : le classement de 1970 comme commune rurale, un pourcentage élevé de logements anciens, 74 % classés entre les catégories 5 (HLM) et 8, dont les aménagements n'ont pas toujours été déclarés. On peut considérer que l'ensemble des bases est sous évaluée.

Pour compenser la faiblesse de ces bases et suite au réajustement de 2010 imposé par la situation de «semi faillite» trouvée en 2008, notre taux de taxe foncière est plus élevé que ceux des communes voisines, contrairement à celui de la taxe d'habitation qui est dans la moyenne.

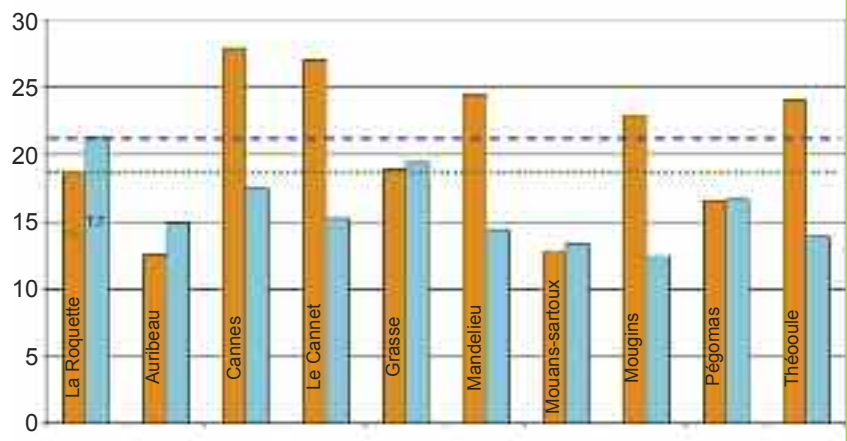
### Comment sont calculées les bases : TF, TH ?

Ces taxes sont calculées en multipliant une base propre à chaque habitation et à chaque commune, par un taux fixé par le Conseil municipal. Les habitations ont été classées, lors de leur construction ou de leur modification, dans 8 catégories, selon leur surface, leur situation, leurs annexes... 1 pour une propriété de grand luxe (il n'y en a pas à La Roquette) et 8 pour une habitation sans aucun confort (64 déclarés à LR en catégorie 7 et 8).

Cette valeur au mètre carré est pondérée par le classement de la commune qui date de 1970 et qui n'a jamais été révisé depuis. En 1970, la Roquette était une commune rurale et bénéficie

### COMPARATIF DES TAUX TH\* ET TF\*

(\*TH - Taxe Habitation et \*TF - Taxe Foncière)\*

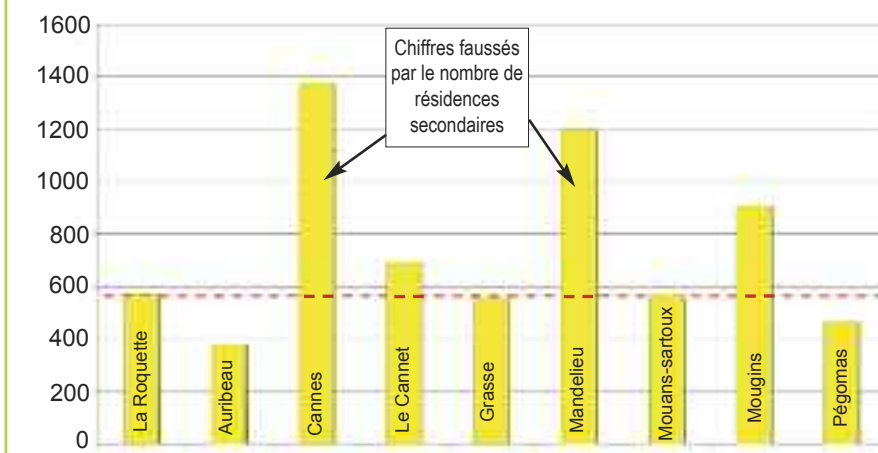


### La Roquette dans la moyenne

La seule méthode objective pour comparer la fiscalité locale des

communes est de diviser le montant des taxes perçues par le nombre d'habitants. Comme on peut le voir sur ces graphiques, avec des bases plus basses et des taux plus élevés, un Roquettan paie la même somme qu'un Mouansois ou qu'un Grassois, pour un logement identique.

### COMPARATIF DES TAXES LOCALES (TH ET TF) EN € PAR HABITANT



On peut aussi comparer des propriétés comparables. Exemple du même propriétaire qui possède une maison de 110 m<sup>2</sup> avec piscine sur un terrain de 1500 m<sup>2</sup> à la Roquette et qui paie 1517 € de TF contre 1485 € pour une maison de 100 m<sup>2</sup> sur un terrain de 300 m<sup>2</sup> à la Bocca.

L'imposition n'est donc pas plus lourde à La Roquette que dans la moyenne des communes voisines. CQFD

\* source [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (comptes des communes)

## TRAVAUX

### Travaux d'assainissement : chemin de Cravesan

Les travaux de remplacement de la conduite des eaux usées, conduits par le SIAUBC chemin de Cravesan, commencés en octobre viennent de se terminer. Ce chantier, très complexe du fait de la profondeur de la tranchée supérieure à 4 mètres a coûté 652 000 €.

La municipalité en a profité pour enterrer les réseaux et faire poser des fourreaux en attente pour le futur éclairage et, dans un avenir plus lointain, la fibre optique. Il reste encore un tronçon du chemin de Cravesan, pour que le réseau soit enfin totalement rénové.



Une tranchée profonde de 4 mètres



chemin de Cravesan avec le revêtement neuf

### Un feu «de récompense» pour l'école des Oliviers

L'école des Oliviers est située sur une portion de la D9 où les automobilistes ont une fâcheuse tendance à ne pas respecter la vitesse (50 Km / h). Pour protéger les entrées et sorties d'école, le feu tricolore a été remplacé par un feu dit «de récompense», nouveau système, qui passe au rouge automatiquement si le véhicule qui se présente dépasse la vitesse autorisée. Moralité, plus tu vas vite, plus tu attends !

Et pour les petits malins qui évitaient le feu en empruntant la contre allée, au risque de renverser un enfant, le même dispositif a été installé sur la contre allée...

Pour la traversée piétonne, attendez que le feu piéton soit vert.

### Plantations à la Base de Loisirs

Les jardinières prévues lors des travaux de la piste cyclable le long de la Base de Loisirs, viennent d'être arborées par les travailleurs de l'Esat. Une centaine d'«arbres-tiges» : ginkobilobas, cerisiers à fleurs et magnolias ; 200 plantes à feuillage et à fleurs : lauriers roses, etc... ont été plantées en janvier. Le choix s'est porté sur des plantes qui résistent au froid et qui sont peu gourmandes en eau.

Un Paillis a été disposé au pied des plantations pour limiter les mauvaises herbes et la consommation en eau.

Trois beaux magnolias ont été aussi plantés devant l'Espace Culturel et Sportif pour embellir la façade.

Coût total de ce fleurissement : 25 000 €.





## TRANSPORTS

### HORAIRES LIGNE AZUR 650 - LA ROQUETTE - SOPHIA

Dans notre n°65 de «VàLR» nous vous informons de la prolongation de la ligne azur 650 entre la commune de la Roquette et le CIV de Sophia-Antipolis. Afin de vous permettre de profiter au mieux de ce nouveau service, vous trouverez ci-dessous la grille horaires détaillée. Cette ligne est ouverte à tous.



  sauf les mercredis

  uniquement les mercredis

PÉRIODES SCOLAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF JOURS FÉRIÉS)										
LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE	- Saint-Jean	06:55	07:40	-	-	-	-	-	-	17:15 18:15
<b>MOUANS-SARTOUX</b>	<b>- Place du Marché</b>	<b>07:15</b>	<b>08:00</b>	<b>09:00</b>	<b>09:30</b>	<b>12:50</b>	<b>15:30</b>	<b>16:30</b>	<b>17:35</b>	<b>18:30</b>
MOUGINS	- Tournamy	07:20	08:10	09:05	09:35	12:55	15:35	16:35	17:40	18:35
MOUGINS	- Le Devens	07:25	08:20	09:10	09:40	13:00	15:40	16:40	17:45	18:40
<b>SOPHIA-ANTIPOLIS</b>	<b>- Gare routière des Messugues</b>	<b>07:40</b>	<b>08:40</b>	<b>09:30</b>	<b>09:55</b>	<b>13:15</b>	<b>15:55</b>	<b>16:55</b>	<b>18:00</b>	<b>18:45</b>
SOPHIA-ANTIPOLIS	- Collège Eganaude	07:45	08:45	-	-	-	-	-	-	-
SOPHIA-ANTIPOLIS	- I.U.T.	07:50	08:50	-	-	-	-	-	-	-
VACANCES SCOLAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF JOURS FÉRIÉS)										
LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE	- Saint-Jean	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>MOUANS-SARTOUX</b>	<b>- Place du Marché</b>	<b>07:15</b>	<b>08:00</b>	<b>09:00</b>	<b>09:30</b>	<b>12:50</b>	<b>15:30</b>	<b>17:00</b>	<b>17:50</b>	<b>18:20</b>
MOUGINS	- Tournamy	07:20	08:10	09:05	09:35	12:55	15:35	17:05	17:55	18:25
MOUGINS	- Le Devens	07:25	08:20	09:10	09:40	13:00	15:40	17:10	18:00	18:30
<b>SOPHIA-ANTIPOLIS</b>	<b>- Gare routière des Messugues</b>	<b>07:40</b>	<b>08:40</b>	<b>09:30</b>	<b>09:55</b>	<b>13:15</b>	<b>15:55</b>	<b>17:25</b>	<b>18:15</b>	<b>18:45</b>
SOPHIA-ANTIPOLIS	- Collège Eganaude	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOPHIA-ANTIPOLIS	- I.U.T.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PÉRIODES SCOLAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF JOURS FÉRIÉS)										
SOPHIA-ANTIPOLIS	- I.U.T.	-	-	-	-	12:10 13:25	16:10	17:05	-	-
SOPHIA-ANTIPOLIS	- Collège Eganaude	-	-	-	-	12:15 13:30	16:15	17:10	-	-
<b>SOPHIA-ANTIPOLIS</b>	<b>- Gare routière des Messugues</b>	<b>08:15</b>	<b>09:00</b>	<b>09:30</b>	<b>12:20</b>	<b>13:35</b>	<b>16:20</b>	<b>17:20</b>	<b>18:20</b>	-
MOUGINS	- Le Devens	08:30	09:15	09:45	12:35	13:50	16:35	17:35	18:30	-
MOUGINS	- Tournamy	08:40	09:25	09:55	12:45	14:00	16:45	17:45	18:35	-
<b>MOUANS-SARTOUX</b>	<b>- Place du Marché</b>	<b>08:45</b>	<b>09:30</b>	<b>10:00</b>	<b>12:50</b>	<b>14:05</b>	<b>16:50</b>	<b>17:50</b>	<b>18:40</b>	-
LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE	- Saint-Jean	-	-	-	-	14:20	17:15	18:15	-	-
VACANCES SCOLAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF JOURS FÉRIÉS)										
SOPHIA-ANTIPOLIS	- I.U.T.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOPHIA-ANTIPOLIS	- Collège Eganaude	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOPHIA-ANTIPOLIS</b>	<b>- Gare routière des Messugues</b>	<b>08:15</b>	<b>09:00</b>	<b>09:30</b>	<b>12:20</b>	<b>13:35</b>	<b>16:20</b>	<b>17:20</b>	<b>17:45</b>	<b>18:20</b>
MOUGINS	- Le Devens	08:30	09:15	09:45	12:35	13:50	16:35	17:35	18:00	18:30
MOUGINS	- Tournamy	08:40	09:25	09:55	12:45	14:00	16:45	17:45	18:10	18:35
<b>MOUANS-SARTOUX</b>	<b>- Place du Marché</b>	<b>08:45</b>	<b>09:30</b>	<b>10:00</b>	<b>12:50</b>	<b>14:05</b>	<b>16:50</b>	<b>17:50</b>	<b>18:15</b>	<b>18:40</b>
LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE	- Saint-Jean	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### NOUVEL ABRIBUS AVEC ACCÈS PMR

Afin de nous mettre en conformité avec la législation sur le handicap, la commune réalise progressivement, depuis plusieurs années, une mise aux normes de ses bâtiments et équipements publics.

Dans le cadre de la poursuite de ce programme d'amélioration de l'accès aux services publics, le 11<sup>e</sup> arrêt de bus P.M.R. (personnes à mobilité réduite) a été aménagé.

Il est situé, boulevard des Mimosas (à hauteur de l'intersection CD 409 et chemin de l'école vieille, dans le sens Cannes > Mouans-Sartoux). Il est desservi par les lignes de bus : Lignes d'azur 610bis, Sillages 3S et 28.



## L'ALSH DÉBORDE D'ACTIVITÉS



Sortie à Gréolière les Neiges



Sortie à Gréolière les Neiges



Activité accordéon

### *Recette pour des vacances réussies à l'ALSH*

- Prenez une équipe dynamique sous la direction de Magali Amitrano et de Yoann Giletti.
- Accompagnez-les d'une bénévole experte et d'intervenants qualifiés du monde associatif.
- Ajoutez des lieux d'exception comme le Parc de La Moulière sous la neige, Gréolières Les Neiges, le Camp des Trappeurs et la Bergerie du Village.
- Renforcez avec des cours de Capoeira, des activités de fil en aiguille et de Baby Gym.
- Placez dans l'obscurité avec « Maya l'Abeille » ou au jardin en plein air.
- Introduisez des airs de Djembé et d'accordéon et vous obtiendrez des enfants comblés et en pleine forme pour la rentrée à l'école.



Activité Djembé

## CARNAVAL DES ÉCOLES

Le carnaval des écoles Saint-Jean et des Oliviers s'est tenu le vendredi 20 février. Pour des raisons de sécurité, plan Vigipirate renforcé, les enfants sont restés dans les cours des écoles et les familles n'étaient pas admises.

Cependant les mamans dévouées avaient confectionné des gâteaux qui ont régalé les petits gourmands.

Les déguisements diversifiés et originaux étaient souvent réalisés par mamie, tata ou maman.

Bravo à tous et toutes pour votre contribution et ce n'est pas fini puisque le carnaval de l'APER s'annonce pour le **samedi 21 mars**, à la Base de Loisirs.



## PROCÈS VERBAL ÉLECTRONIQUE

Il s'agit d'un nouveau système de gestion des procédures, qui se généralise sur le territoire national. Dans le cadre de ses missions de police judiciaire, la police municipale de la Roquette dispose de 3 appareils, subventionnés à 50% par l'État, qui lui permettent d'effectuer les saisies d'informations en remplacement des carnets d'amendes forfaitaires traditionnels.

La contravention est transmise directement par Internet au Centre de traitement de Rennes, qui l'envoie directement au domicile.

Raison de plus pour respecter le code de la route, en particulier les limitations de vitesse et le stationnement. Vous souhaitez plus de précisions sur le fonctionnement du PVe, vous pouvez vous adresser à la Police Municipale ou accéder au site spécialisé de l'ANTAI / Agence Nationale de traitement.



<https://www.antai.gouv.fr/rubriquepage/14/equipements/leproces-verbalelectronique>

## L'ANALOGIQUE LAISSE LA PLACE AU NUMÉRIQUE

La police municipale modernise ses moyens de communications, afin de pallier les problèmes de couverture réseau qui ne lui permettaient pas de couvrir l'ensemble de son territoire.

Pour remédier à ce dysfonctionnement, la municipalité a doté ses policiers municipaux d'appareils numériques ; les derniers tests réalisés avec cette nouvelle technologie ont démontré clairement la rapidité et la sécurité de la transmission des messages. Ce qui n'est pas réalisable avec le système analogique.



## SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

La commission de sécurité s'est réunie à l'école Saint-Jean, le lundi 16 février 2015.

Conformément à la législation, elle se réunit tous les 3 ans et comprend des représentants des pompiers, de la gendarmerie, les directrices de l'école et du périscolaire, l'élu délégué à la sécurité ainsi que le représentant de la sécurité à la mairie.

Elle passe en revue tous les bâtiments, élémentaires, maternels et réfectoires, contrôle le bon fonctionnement de l'alarme incendie et de l'ascenseur. Elle a procédé à un exercice d'évacuation surprise à l'école élémentaire : les enfants ont été réactifs et le point de rassemblement a été atteint rapidement, dans le calme.

La commission se réunira ultérieurement à Villeneuve Loubet pour donner un avis favorable après prise en compte des remarques émises au cours de la visite.

### A L'école du Village

Le lundi 9 mars, la directrice de l'école du Village a procédé au 1<sup>er</sup> exercice de mise en sûreté des enfants et personnels, en présence du responsable sécurité de la mairie ainsi que des élus concernés. Cet exercice s'est déroulé sans problème.



### - INFO ÉCOLES -

#### Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2015-2016 se déroulent du 30 mars au 17 avril, en mairie de 8 h à 12 heures, du lundi au vendredi.

Service Instruction publique ou par email à :

[instruction@laroquettesursiagne.com](mailto:instruction@laroquettesursiagne.com)

Tél. : 04 92 19 45 11

#### Kermesses des écoles

Ecole des Oliviers - **vendredi 5 juin**

Ecole Saint-Jean - **vendredi 12 juin**

Ecole du village - **vendredi 26 juin**

## ÇA S'EST PASSÉ À LA ROQUETTE...

### Visite de Monseigneur Marceau

Monseigneur André Marceau, évêque de Nice depuis mai 2014 a entrepris le tour des communes pour aller à la rencontre des paroissiens. Présent à la Roquette le 22 janvier, il a tenu à faire une halte en Mairie pour rencontrer les élus qui ont été séduits par sa simplicité, sa grande humanité et son humour. Il a aussi honoré de la médaille du diocèse plusieurs Roquetanes dont Marguerite Rognone et Nicole Charmoille. Bienvenue à cet envoyé du pape François, qui dit souvent «être triste est un péché !».



### ESAT la Siagne

**Galette des Rois** - Cette année encore, l'ESAT la Siagne a réuni élus, clients et personnels autour de la traditionnelle galette des rois. Un moment d'échange et de convivialité apprécié par tous les participants.

**Départs en retraite** - Le personnel et les partenaires de l'ESAT ont été invités au pot de départ en retraite de trois membres du personnel de l'établissement : Mesdames Moretti, Geneau et Monsieur Poulet. Les élus de La Roquette ont une pensée particulière pour M. Poulet qui a été en charge du fleurissement de la commune depuis plus de 10 ans. Nous leur souhaitons une heureuse et longue retraite.



### Galette dansante de nos seniors

C'est avec grand plaisir que nos seniors se sont retrouvés samedi 31 janvier à l'espace St Jean pour un moment de convivialité, offert par le CCAS, pour déguster d'excellentes frangipanes et brioches confectionnées par la boulangerie «Les p'tites miettes», suivi d'une animation musicale assurée avec talent par Mister Jo. Pour une première, c'était réussi, nous a-t-on confié, nous en sommes ravis !



### Exposition Salades sauvages

Comme chaque année l'Association Botanique et Mycologique de la Siagne a organisé son exposition "Salades sauvages" à l'espace St-Jean. Un échantillonnage de nombreuses plantes a été présenté afin de bien montrer la différence entre ce qui peut être consommé, et ce qui pourrait constituer un danger pour la santé. Merci à l'ABMS pour son dévouement.



### Biennale des arts du cirque

Piste d'Azur a reçu pendant une semaine le Centre National des arts du cirque de Chalons. Pour clôturer ce stage, un spectacle a été organisé le 20 février, dans la salle de spectacle de l'Espace Culturel et Sportif. Les 300 spectateurs ont été conquis par le professionnalisme et la qualité artistique de cette démonstration. Bravo à Piste d'Azur pour cette initiative



### Pose de la 1<sup>è</sup> pierre du Collège de Pégomas

Le Président du Conseil général Eric Ciotti était présent, entouré des élus de la vallée de la Siagne et de Pays de Grasse, pour poser la première pierre du futur collège de Pégomas. Les trois communes de la vallée de la Siagne représentent 15 000 habitants dont les enfants devaient se déplacer à Cannes, Mandelieu ou Grasse pour se rendre au collège.

Cet établissement s'accompagnera d'un gymnase de catégorie B, équipé d'un mur d'escalade et sera homologué pour les compétitions, ainsi que d'une piscine couverte comprenant 3 bassins.

Avec l'Espace Culturel et Sportif, notre vallée sera dotée de tous les équipements dont elle pouvait rêver.

Nous reviendrons prochainement sur une présentation plus détaillée de ces équipements.



### Les seniors roquettans entretiennent leur forme

12 seniors ont démarré l'année de façon dynamique grâce à l'atelier «gym douce» organisé par la caisse de retraite CARSAT. Tous les lundis matins dans le DOJO de l'ECS, les participants se «déroutent» en douceur sous la conduite de Jany. L'objectif de retrouver l'envie de bouger est parfaitement atteint et plusieurs participants comptent bien prolonger cette expérience avec l'association Roquet'gym.



### Ouverture du tronçon de la liaison de la Siagne

Eric Ciotti était encore présent le 6 février pour ouvrir le tronçon Intermarché – Zamora de la pénétrante de la Siagne qui permettra de relier directement en 2016 Pégomas à l'autoroute A 8, en évitant le centre de La Roquette. Le coût de 31 millions d'euros est assumé par le Conseil général. La réalisation de ce tronçon de 1,2 km reliant Zamora au carrefour des combattants à Mandelieu dépend du déplacement de l'entreprise Zamora et la présence d'une plante protégée.



### Exposition février et concours photo

Le club de photo de l'ASPPT Cannes nous a permis de découvrir une belle exposition de photos aux thèmes variés. La remise des prix du concours photo 2014 a également eu lieu à l'occasion du vernissage de l'exposition.



Club photo de l'ASPPT de Cannes

### Exposition mars

Double exposition de peinture de Chantal Sellan, peintre professionnel en art naïf, et Betty Simon, peintre en art africain.



Lauréats du concours photo 2014



# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Jérôme Rommé - Fotolia.com

L'économie traditionnelle fonctionne généralement de manière linéaire : on utilise des ressources pour fabriquer un produit, on le consomme puis on le jette. Or, ces ressources ne sont pas illimitées, le prix des matières premières est volatile et le fait de jeter génère des déchets coûteux pour la société.

*«les ressources ne sont pas illimitées»*

En France en 2013, on a consommé 797 millions de tonnes de matières premières, soit 13 tonnes / habitant. Et la tendance mondiale est à la hausse, avec la croissance économique, l'accroissement de la population des pays émergents.

L'économie circulaire propose de repenser nos modes de production et de consommation quotidiens afin d'optimiser les ressources et de limiter les déchets. L'économie circulaire propose de repenser ce schéma linéaire pour le transformer en cycle, en recyclant, en réutilisant et en repensant toute la chaîne de production et de consommation.

## Un bel exemple d'économie circulaire : MONTAGNE HABITS

Montagne habits est une association d'insertion située à St Auban, qui collecte, trie et revend les vêtements usagés. La collecte s'effectue dans les bornes bleues que vous trouvez dans 5 points d'apport volontaire. En 2014, 31 tonnes de vêtements ont été collectées à La Roquette et 1150 tonnes sur l'ensemble des territoires couverts par Montagne Habits.

Ces vêtements sont triés et valorisés de manière adaptée. Le linge propre et en bon état est cédé à des magasins de vente de vêtements d'occasion. Le linge invendable dans ces magasins est vendu après avoir été reconditionné, comme chiffons industriels et le linge irrécupérable est broyé pour être transformé en matériau isolant.

*«vêtements triés et valorisés»*

Non seulement, cette action évite la consommation de matière première, mais elle réduit le tonnage de déchets et surtout crée de l'emploi durable et non délocalisable. Montagne habits emploie une vingtaine de personnes en insertion et constitue un véritable tremplin vers le retour à l'emploi.



container de récupération vêtements

## UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

L'Association des Trois Quartiers, a renouvelé son bureau en intégrant des commerçants récemment installés, qui souhaitent s'investir pour donner un nouvel essor au commerce local dans notre commune.

**Président :** Patrice Hannezo (restaurant l'In-temporelle)

**Trésorier :** Fabien Drouet (optique Vert d'Azur)

**Secrétaire :** Frédéric Massoni (clinique vétérinaire Thermovet)

**Secrétaire adjoint :** Lydia Babilotte (Lily couture village)

**Membres du bureau :**

Marianne Ramoni (Atelier de Marianne coiffure)

Isabelle Salussolia (station service du Béal)

Aurélien Scano (De Fil en Aiguille couture)

Les objectifs de cette équipe renouvelée est de dynamiser la vie économique, en créant de nouvelles animations, comme le concours de vitrines de Noël, destinées à stimuler la vie communale et rendre notre village plus attractif, au côté de la municipalité et des associations.

Nous souhaitons une grande réussite à cette équipe dynamique et vous invitons à soutenir le commerce de proximité en privilégiant nos commerçants dans vos achats.



Nouveau bureau de l'association des commerçants des 3 quartiers



### Nouveau : une fleuriste à La Roquette : «L'IN-TENTIONNEL»

L'In-tentionnel vient d'ouvrir au centre commercial Dandon.

Nathalie vous propose, fleurs coupées et bouquets à tous les prix, composition sur commande (mariages, deuils, anniversaires...), grand choix d'orchidées.

Livraison à domicile.

Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30 du lundi au samedi et le dimanche matin de 9 h 30 à 12 h 30.

**520 av de la République**

Téléphone : **04.83.28.33.24**

### Nouveau : un boucher-charcutier au marché

Fondée en 1910, la Boucherie Agricole s'est spécialisée dans l'approvisionnement des restaurants étoilés et la vente au particulier dans sa boutique du marché Forville. Elle propose un large choix de viandes sélectionnées : bœuf de Bavière, agneau des Alpilles, porc et volailles élevés en plein air, et un rayon charcuterie en provenance de France et d'Espagne.

Engagée dans une démarche volontaire de traçabilité, de sécurité alimentaire et de prix raisonnables, la Boucherie Agricole vous donne rendez-vous tous les mercredis au marché du village.

Venez nombreux, parking assuré.



## CLUB LEÏ MESSUGO

### Ateliers jeux de société

Le Club «Leï messugo» vous informe qu'il organise des ateliers jeux de société (jeux de cartes, Triomino, scrabble) ouverts à tous les adhérents de l'association.

- mardi de 15 h à 18 heures à l'ECSVS (1975 avenue de la République)

- jeudi de 14 h à 18 heures à la Maison des Associations (village)

Le tarif annuel de la cotisation est de 26 € (assurance comprise) et vous permet de participer aux diverses activités du club (sorties, voyages, repas, etc...) à des prix préférentiels.

En outre, les repas des fêtes patronales de la St-Georges et St Jean sont offerts par le club à ses adhérents.

### Activité pétanque

En accord avec le Café de la Place au village, l'association envisage de mettre en place une activité pétanque.

Renseignements :  
04 92 97 50 81



## CONCERT SIAGNE MUSIC

Siagne Music participe à un concert caritatif dont les recettes seront reversées au profit de la recherche médicale en ophtalmologie. Ce concert qui réunira trois chorales\* se déroulera le **dimanche 12 avril à 17 h à l'Espace Culturel du Val de Siagne**. (1975 av. République)

\* Le Chant des Cigales d'Opio, O'Absolue Amavem Cannes et Siagne-Music de La Roquette

## CHAMPIONNATS DE FRANCE DE KARATÉ TRADITIONNEL

le 15 mars, se sont déroulés à Paris les Championnats de France de karaté traditionnel. Daniel Pham-Ba de l'école "karaté do azur" qui participe aux **TAP (Temps d'Animation Périscolaire) de la Roquette** y a participé, ainsi que trois de ses élèves, ils ont eu de très bons résultats.

**Catégorie Senior : (adultes)**

**Daniel Pham-Ba** : Médailles d'or Kata individuel, d'or en-bu, d'argent kumite et d'argent fuku-go

**Jeremy Abbondanza** : Médailles d'or en En-bu, d'argent en Kata individuel et de bronze en Fuku Go

**Catégorie cadet : (16 ans)**

**Thibault pelletier** : Médailles d'argent en kata et de bronze en fuku-go - **Audrey Andrieu** : Médailles de bronze en fuku-go et de bronze en kogo-kumite



## ASSOCIATION CHINA CLUB

L'association vous invite à participer aux cours de Tai Ji Quan et Qi Gong le **mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 10 h 30** au Dojo de l'**Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne**. (1975 av. République)

Le Tai Ji Quan est l'art le plus subtil d'Asie, il vous apprendra à vous détendre en lâchant prise pour pouvoir ressentir l'énergie en vous. Le Qi Gong est le travail de la méditation par la respiration...

Renseignements et programmes:

06.11.39.60.12

[www.chinaclub-kungfu-wushu.fr](http://www.chinaclub-kungfu-wushu.fr)





## LE CARNET

Janvier - Février 2015

### NAISSANCES

COQUARD DELCOURT

Loona

GAMMON Ella

HAOUA Eliott

LECURIEUX-BELFOND

Lewis

MARTELLI Sofia

MASSUCCO Thomas

MAYAUD Julie

MICHEL Clarisse

MOREAU Mathis



### DÉCÉS

CAMPANA Alexandre

CAMPANA Marcel

EBRILLE Roger

ZOTIER Denise épouse

FARAUT

### MARIAGES

ROVERE Cédric et VALENZA Julie

## RECENSEMENT MILITAIRE

Nous vous rappelons que **le recensement militaire est obligatoire** pour tous les jeunes gens (hommes et femmes) durant le trimestre de leur 16<sup>è</sup> anniversaire.

Il suffit de vous présenter à la mairie, muni de votre carte d'identité (en cours de validité), du livret de famille des parents, d'un justificatif de domicile. Pour les jeunes ayant acquis la nationalité française, se munir également des justificatifs correspondants.

Mairie de La Roquette-sur-Siagne - 630 chemin de la commune - tél. 04 92 19 45 00 service population

du lundi au vendredi - de 8 h à 16 heures.

## BENNE ENCOMBRANTS

La benne destinée à récupérer les encombrants, uniquement des particuliers (hors gravats et matériaux de construction) sera placée en face du 845 bd du 8 mai à partir de 7 h 30 jusqu'à ce qu'elle soit pleine les mercredis :

- 01, 15 et 29 avril

- 13 et 27 mai.



## ANCIENS COMBATTANTS / O.N.A.C.

Vous êtes ressortissant, ou susceptible de le devenir, vous souhaitez obtenir des renseignements sur les activités de l'Organisation Nationale des Anciens Combattants et victimes de guerre, la présente information peut vous intéresser.

Vous ne serez plus dans l'obligation de vous rendre à Nice pour effectuer toutes démarches administratives, car une antenne de l'O.N.A.C vient de s'implanter dans les locaux de la «Maison du Combattant» à Antibes.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l' élu délégué aux affaires militaires ou le chef de service de la police municipale, ancien combattant 4<sup>è</sup> génération.

12 avenue Principal Pastour, 06600 Antibes Juan les Pins

Tél. : 04 93 34 38 69

## REPAS DE PRINTEMPS CCAS

Le C.C.A.S. convie les personnes de 66 ans et plus, au repas de printemps qui aura lieu le **samedi 23 mai**, au restaurant «**Le Mas des bartavelles**» à Saint-Jean de Cannes.

Les personnes intéressées devront s'inscrire, uniquement, en mairie les mardi matin et jeudi après-midi, entre le 13 avril et le 7 mai. Les places sont limitées.

## INFO - FAMILLES

Vous avez des horaires de travail qui ne coïncident pas avec les services des crèches ou de l'accueil périscolaire, vous travaillez le dimanche ou la nuit, vous avez des problèmes pour faire garder vos enfants ?

**PROXIM'SERVICES** vous trouvera une solution adaptée à votre cas, en appliquant le tarif de la CAF soit 0,31 euro de l'heure auquel s'ajouteront les indemnités kilométriques, si l'employé doit se déplacer pour conduire votre enfant à ses activités.

Renseignez-vous à **PROXIM'SERVICES** - tél. 04 93 45 40 91

11 chemin de l'Industrie -06110 6 Le Cannet

## EMBELLISSONS LA ROQUETTE ENSEMBLE !

La Roquette sur Siagne a obtenu le maintien de sa 2<sup>è</sup> Fleur en 2015 par le jury des «Villes et Villages Fleuris» grâce aux efforts conjugués de l'ESAT, des services techniques de la commune et des roquetans. Avec le retour de ce printemps précoce nous retrouvons le plaisir de s'activer dans nos jardins pour embellir notre environnement.

La municipalité souhaite associer tous les particuliers et les commerçants à mettre leur propre touche à cet embellissement que ce soit en fleurissant leurs balcons, leurs jardins ou en illuminant leurs habitations, leurs vitrines pendant les fêtes de fin d'année.

L'opération «j'embellis mon village» se poursuit en 2015. Nous vous invitons à y participer nombreux, pour rendre notre commune encore plus agréable. Un règlement de l'opération est à votre disposition en mairie. Après trois tournées d'un jury composé d'élus et de délégués de quartier, en avril, mai et juin, complétées d'une visite en janvier pour les illuminations de fin d'année, les Roquetans sélectionnés seront mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2016.

Merci de participer à l'opération où quatre catégories sont proposées : «**Maisons et abords**», «**Façades et balcons**», «**Commerces**» et «**Illuminations**».



# FÊTE DE LA NATURE DU PAYS DE GRASSE

## Samedi 23 mai



### Thème national : «Au bord de l'eau : à la découverte de la faune et la flore aquatiques»

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse participe à la **Fête de la Nature** ! Cette année encore, de nombreuses activités gratuites et ouvertes à tous sont organisées pour partir à la découverte des abords de nos cours d'eau :

- Jardins du Musée International de la Parfumerie (Mouans-Sartoux) – de 10 h à 19 h,
- Village de Saint-Cézaire sur Siagne – de 9 h à 19 h,
- Lacs de Saint-Auban – de 9 h à 17 h.

Venez profiter des ateliers scientifiques, créatifs et pédagogiques, jeux interactifs et animations enfants, expositions, conférences/débats, performances artistiques et musicales, visites guidées et cueillette, activités d'observation, concours photos, lecture

de textes et de contes, projection de films, producteurs et artisans locaux, initiation à la pêche, sorties canyoning, restauration thématique, apéritif, ...et partez à la découverte de la richesse du territoire avec «l'Agglo en rando» (sur inscription) :

- Canal de la Siagne (Grasse – Mouans-Sartoux) : promenade historique et poétique sur le Canal - 8 h 30 / 12 h 30.
- Sentier botanique des Canebiers (Mouans-Sartoux) : balade d'observation de la flore aux abords de la Mourachonne - de 9 h / 12 h et 14 h / 17 h + visite des Jardins familiaux des Canebiers.
- Bords de Siagne (Le Tignet - Saint-Cézaire) : découverte de la biodiversité et du patrimoine historique des rives - 9 h / 13 h.

- Bords de Siagne par le lavoir de la Font d'Amic, cascade et mousses du Pont des Gabres (Saint-Cézaire) : les milieux naturels en rapport avec l'eau – 9 h / 16 h.

- Lac de Saint-Auban : balade naturaliste sur les Rives de l'Estéron – 9 h 30 / 12 h 30 + à 14h balade avec démonstration du «kit 3<sup>e</sup> roue» pour le public à mobilité réduite.

- Lac de Saint-Auban : balade naturaliste et artistique des lacs jusqu'au bord de l'Estéron – 10 h / 12 h.

- Lacs de Saint-Auban : randonnée vélo par Saint-Auban, Valderoure et Thorenc (horaires en cours de définition)

L'ensemble de ces activités est «tout public».

Mais aussi, tout le long du mois de mai, les «Pages de Nature», des ouvrages, des expositions, des ateliers créatifs sur la faune et la flore aquatiques seront à découvrir dans les médiathèques/bibliothèques partenaires !

### A la bibliothèque de La Roquette sur Siagne :

- **mercredi 13 mai de 14 h à 16 h** : atelier créatif «mon embarcation éphémère» - de 6 à 12 ans ;

- **mercredi 20 mai de 14 h à 16 h** : atelier créatif «Histoire de grenouilles, dans ma mare il y a ... » à partir de 8 ans

- Fond d'ouvrages sur la faune et la flore des milieux aquatiques.

Renseignements et inscriptions - **04 92 19 10 60**

### Programme détaillé de la Fête de la Nature :

[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)

### Renseignements et inscriptions :

Pays de Grasse

Service Education au Développement

Durable et démarches éco-citoyennes

Tél : **04 97 05 22 58** – [sprevosto@paysdegrasse.fr](mailto:sprevosto@paysdegrasse.fr)



## S.I.C.A.S.I.L.

### Jeu Concours Aquacity Game

Le SICASIL et son délégataire de service public Lyonnaise des Eaux organisent un grand jeu concours Aquacity Game du **20 mars au 31 mai 2015**.

Créé sur le bassin cannois par le SICASIL et Lyonnaise des Eaux et développé par Interactive 4D, Aquacity Game est le premier jeu pédagogique de gestion du service public de l'eau. Il s'agit, pour le SICASIL et Lyonnaise des Eaux, de présenter, de manière ludique et éducative, les missions menées au quotidien par leurs équipes pour gérer et protéger durablement les ressources en eau locales.

Un **jeu gratuit** disponible sur le site [www.aquacitygame.fr](http://www.aquacitygame.fr) sur tablettes, smartphones Apple et Android.

(en téléchargement sur App Store et Google Play).



*Cet espace a pour but de favoriser le débat démocratique en donnant la parole aux différentes listes représentées au sein du conseil municipal, chacun pouvant ainsi exprimer ses différents points de vue.*  
**Les différentes listes s'expriment sous leur responsabilité, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité, dans le respect du Code général des collectivités territoriales, du Code électoral et du droit de la presse.**

**Parole aux élus de la majorité**

Chères Roquettanés, Chers Roquettanés,  
**2015 l'heure des choix**

Notre commune se trouve à un moment important de son histoire : choix de la nature de son urbanisation future avec la finalisation du PLU, choix de laisser le village historique continuer à décliner ou de prendre les bonnes options pour le redynamiser ?

Déjà en 1995 ces alternatives étaient posées. Le POS qui a été voté a largement protégé notre village : Sur 630 hectares, 130 ont été sanctuarisés boisés classés (20 %) ce qui a largement contribué à maintenir notre environnement verdoyant, 120 Ha classés agricoles. Près de 40 % de notre territoire a été protégé de l'urbanisation. Quelle commune voisine peut en dire autant, y compris celles qui se prétendent «écologiques» ? Sans compter les 13 zones NA qui elles aussi ont permis d'en maîtriser la constructibilité. Tous les professionnels de l'urbanisme s'accordent pour considérer ce POS comme visionnaire et exemplaire.

Par contre en 1995, aucun choix stratégique n'a été fait pour notre village historique et pendant 12 ans et aucun investissement n'a été réalisé.  
 Bilan : 3 restaurants, une superette - boucherie ont fermé, l'activité économique végétale, le poste est menacée, la circulation a augmenté de 50 %, la pollution aussi, la qualité de vie s'est dégradée...

Malgré les investissements massifs de la précédente mandature, le village se meurt tranquillement mais sûrement et si on ne prend pas les bonnes décisions maintenant, ce sera irréversible, en particulier après l'ouverture à l'urbanisation des 3 zones NA qui le protègent encore (obligatoire en 2016). Tout le monde connaît les efforts des municipalités atteintes par la désertification, (fermeture des commerces, des services publics) pour redonner vie à leurs communes. N'attendons pas que la situation soit irréversible pour agir.

Tout cela nécessite d'avoir des élus visionnaires et surtout décidés à agir. C'est ce qu'a fait votre Maire André Roatta en 1995 en proposant un POS protecteur. C'est le challenge que l'équipe «Village modèle» est prête à relever. C'est pourquoi après des investissements aussi exceptionnels qu'indispensables de 2008 à 2014 (25 millions € ont été investis, dont plus de 10 par la commune) le temps des choix est arrivé. PLU, Village nous devons ensemble prendre les décisions courageuses pour préparer La Roquette à relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle et non pas à préserver quelques intérêts particuliers.

Les élus de la majorité.

**Parole aux élus de l'opposition**

Chères Roquettanés, Chers Roquettanés,  
 Que voulons-nous pour La Roquette avec les moyens financiers dont nous disposons ?  
 - préserver notre environnement et notre cadre de vie,  
 - optimiser les moyens dont nous disposons dans un univers de plus en plus contraint par des règles.

Sur l'environnement et notre cadre de vie, c'est à vous qu'il appartient d'exprimer ce que vous souhaitez et ce qu'il vous semble acceptable en terme de développement. Nous avons sur notre commune des objectifs totalement différents entre la vallée de la Siagne, Saint-Jean, et le village.

La vallée de la Siagne est l'objet de nombreuses convoitises. Nous constatons simplement une évolution qui nous semble négative sur le plan environnemental et il faut y remédier au plus vite.

Pour Saint-Jean, nous attendons le résultat de l'enquête publique pour la zone NA4 NA5.

Au Village, le 26 mars, il y a la présentation des scénarios d'aménagement que nous attendons tous. Concernant ces dossiers, nous restons très attentifs sur leur évolution car ils nous apparaissent comme des enjeux primordiaux.

Le premier ministre va exiger de toutes les communes qui ne respectent pas totalement la loi SRU pour les logements sociaux, d'être plus actifs et les préfets devront faire, avant fin juin, des propositions. La Roquette est concernée même si nous avons fait des efforts significatifs et il conviendra d'être très vigilant sur ce sujet majeur, car la loi nous impose un nombre totalement inacceptable de logements à construire.

Avec les moyens financiers dont nous disposons, nous devons faire face à des obligations supplémentaires qui ont un coût, tout en tenant compte des aides en baisse de l'État. De ce fait, la prudence sur les investissements ou travaux sur notre commune doit être la règle, si l'on veut éviter une hausse des impôts qui ne serait pas acceptée en période de difficultés pour les ménages. Nous avons, durant la campagne municipale, préconisé une pause pendant deux ans des investissements importants.

La Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE, dont notre commune fait partie, est en train d'élaborer le budget 2015. Nous avons pu constater, lors de leur dernière commission des finances, qu'il faudra impérativement faire des choix, limiter les dépenses et supprimer ou réduire certains projets d'investissements .  
 Mais restons optimistes car le printemps arrive.

«Unis pour La Roquette» et ses représentants au Conseil Municipal - [ortegalaroquette2014@gmail.com](mailto:ortegalaroquette2014@gmail.com)

Chères Roquettanés, chers Roquettanés

Les semaines qui viennent vont être importantes pour l'avenir de notre commune.

Nous devons nous positionner au regard des projets d'aménagement ou de construction qui auront un impact sur notre quotidien, notre qualité de vie et nos aspirations pour notre commune.

Ces projets seront soit engagés par la mairie elle-même, soit la conséquence de la pression foncière que connaît notre région, soit la conséquence des exigences de l'état notamment en matière de logements sociaux.

Il s'agit notamment :  
 - de l'opération visant à améliorer la circulation au Village ainsi qu'à le densifier,  
 - des constructions prévues sur le terrain situé à l'entrée du Village (zone Ferragnon),  
 - des projets proposés sur la zone du camping St Louis (terrain situé après la nouvelle Ecole)  
 - des aménagements et constructions prévues sur le quartier de Meayne (zones NA 4 et 5).

Pour ce dernier projet nous avons été les seuls à nous opposer, le 26 novembre dernier, à la nouvelle procédure qui nous a été proposée visant à reprendre, à l'identique, le projet initial sous couvert d'un degré d'urgence auquel nous ne croyons pas.

Nous sommes très attentifs à chacun de ces projets. Nous nous engageons à les analyser de la manière la plus constructive et objective possible, dans l'intérêt général et notamment au regard des critères du développement durable appliqué à notre territoire auquel nous sommes très attachés.

Stanislas KOZIELLO et son équipe de « J'aime La Roquette »

## Avril

### EXPOSITION DE PEINTURE

du 1<sup>er</sup> au 30 avril du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

**Françoise Chassonnerie, peintre-sculpteur Betty Graffiti, art contemporain**

Vernissage le vendredi

10 avril à 18 h 30

Mairie salle des mariages



### THÉÂTRE «BRAISES»

mardi 7 avril à 20 heures

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

1975 avenue de la République

Réservations : Théâtre de Grasse

04 93 40 53 00 - [www.theatredegrasse.com](http://www.theatredegrasse.com)

### THÉÂTRE «PARLE-MOI D'AMOUR»

Samedi 11 avril à 20 h 30

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

1975 avenue de la République

Association Culturelle du Val de Siagne

04 92 19 09 50



### CONCERT DE CHORALES

Dimanche 12 avril à 17 heures

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

1975 avenue de la République

Siagne Music - 06 83 45 18 98

### THÉÂTRE «L'INCROYABLE DESTIN DE RENÉ SARVIL, ARTISTE DE MUSIC-HALL»

Vendredi 17 et samedi 18 avril à 20 heures

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

1975 avenue de la République

Réservations : Théâtre de Grasse

04 93 40 53 00 - [www.theatredegrasse.com](http://www.theatredegrasse.com)

### CONFÉRENCE D'ASTROLOGIE

Vendredi 24 avril à 18 h 30

Médiathèque - 888 avenue de la république

Entrée libre

[michelorion@orange.fr](mailto:michelorion@orange.fr)

### COMMÉMORATION

«JOURNÉE DU SOUVENIR»

Dimanche 26 avril à 11 h 30

Monument aux morts - Square Makovski

### FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-GEORGES

Samedi 25 et dimanche 26 avril

Samedi 25

16 h - concours de belotte

20 h - soirée karaoké et dansante (avec possibilité de restauration sur place)



### dimanche 26

13 h - repas suivi d'un après-midi dansant animé par Davy.

Parking de l'école du village.

Association Animations Roquette

Renseignements - réservations : 06 10 10 02 03

## Mai

### EXPOSITION DE PEINTURE

du 2 au 29 mai du lundi au vendredi

de 8 h à 16 heures

**Line Germani, peintre**

Vernissage Jeudi 7 mai à 18 h 30

Mairie salle des mariages



### COMMÉMORATION «ARMISTICE DU 8 MAI»

Vendredi 8 mai

11 h 00 Stèle interaliés - ch de la commune

11 h 30 Monument aux morts - Square

Makovski

### OPÉRETTE «LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT»

Dimanche 17 mai à 15 heures

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

1975 avenue de la République

Association Culturelle du Val de Siagne

04 92 19 09 50

### CONCERT CHORAL DE «L'ENSEMBLE VOCAL DE CANNES»

sous la direction de Patrick Clette

Samedi 30 mai à 20 h 30

Eglise du Village



## - Info Associations -

### STAGES PISTE D'AZUR

Avril

Arts du Cirque initiation- approfondissement

Samedi 11 et dimanche 12 avril

Tarif : 52.50€ + adhésion + licence

Stage Arts du Cirque de vacances

du lundi 27 au jeudi 30 avril

Arts du Cirque de 4 à 7 ans ;

Arts du Cirque de 8 à 12 ans ;

Arts du Cirque et Hip-Hop dès 13 ans

pour les tarifs des différents stages, s'adresser à Piste d'Azur 04 93 47 42 42 ou

[contact@pistedazur.org](mailto:contact@pistedazur.org)



## Programme médiathèque

### Avril :

Et si on faisait le printemps avec le célèbre Lapin de Pâques !

**Table thématique : «Raconte-moi des histoires avec Monsieur Lapin... »** (Grand choix d'albums, revues et documentaires).

Ateliers numérique : «Chasse aux trésors» animé par Laurence Poggi sur trois séances ( les mercredis 8,15 et 22 avril de 14 h à 16 h ). Avec l'apport de 5 mini-ipads Rétina

Mme Poggi accueillera 10 enfants et les entrainera dans une chasse au trésor à la recherche de l'animal totem du mois d'avril... Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).

Le lapin. (A partir de 8 ans).